

Europe

Métropole. Culture, gastronomie, viticulture, industrie... La métropole dijonnaise pourrait occuper une place plus importante dans l'Europe en trouvant une réelle dimension internationale et profiter ainsi de la dynamique européenne.

La dimension européenne dijonnaise



FRANÇOIS CHARLES. ÉCONOMISTE, CONSEIL EN STRATÉGIE, MARKETING ET INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE, PRÉSIDENT DE L'INSTITUT DE RECHERCHE ET DE COMMUNICATION SUR L'EUROPE. lrce-oing.eu

Dijon, capitale de la Côte d'Or et de la Bourgogne, désormais partagée avec Besançon la Franc-comtoise, mérite mieux que rester une petite ville périphérique de Paris et peut profiter de la dynamique européenne au-delà des fêtes folkloriques et des partenariats de hasard, pour rayonner si elle le souhaite. Mais pour cela, il faut aussi continuer à travailler sur son identité.

Je ne reviendrai pas sur les mots d'une animatrice d'une radio française qui avait récemment qualifié Dijon de ville de la mort après y avoir passé une soirée...

Comme Montbard, anomalie marketing à une heure de Paris qui ne cherche pas finalement à se développer, en restant dans le confort mais aussi le risque de la vache à lait de groupes industriels pouvant disparaître du jour au lendemain, Dijon peut réfléchir de façon intelligente et trouver une réelle dimension européenne et interna-



tionale pour être une destination plutôt qu'une étape, trouver une meilleure attractivité, notamment professionnelle et touristique, avec une hôtellerie qui n'est pas à son maximum, mais en équilibre de répercussion avec ses habitants qui peuvent aussi ne pas le souhaiter.

Dijon est bien connue pour ses ducs qui n'y ont finalement pas tous vécu, pour l'art l'architecture, ses Jacquemarts venus de Belgique, ses musées municipaux gratuits, pour son

cassis, sa moutarde, son pain d'épices, autrefois et peut-être bientôt à nouveau son vin, respire désormais avec son tram comme sa voisine et concurrente Besançon notamment pour ses universités, cherche à faire valoir sa gastronomie, certes plutôt lyonnaise quand on côtoie les salons professionnels et l'accueil incomparable entre les régions.

À 1h30 de Paris par TGV à cause des tunnels, mais désormais reliée à Strasbourg,

proche de la Suisse, du grand est, et de Lyon, au centre de grands corridors qu'elle pourrait encore développer par les canaux, elle peut accueillir des sièges d'entreprises, services ou industrie, en concentrant son aéroport sur les vols d'affaires et sanitaires et réserver à Dole, toute proche par l'autoroute, la part des charters et vols commerciaux.

Elle peut renforcer son identité par des liens resserrés et une interdépendance avec les autres capitales départe-

mentales pour être fortes et fidèles ensemble, éviter qu'Auxerre ne regarde trop vers l'Île de France, Nevers vers Bourges, ancienne capitale de France et Macon vers Lyon.

Une nouvelle identité serait aussi de créer une vraie métropole industrie et viticulture plutôt avec Beaune, éternelle rivale côte d'orientale, et non se cantonner au grand Dijon, avec une signature à Nuits St Georges comme en 2012 pour la Saint Vincent

Tournante réunissant les trois villes pour la bonne cause de la reconnaissance des climats de Bourgogne à l'UNESCO, et une grande force motrice agroalimentaire avec Besançon grâce à son pôle de compétitivité et ses laboratoires, producteurs et industriels qui hélas fonctionnent souvent de façon cloisonnée.

Dijon pourrait tirer ou s'inscrire dans une dynamique durable entre capitales régionales européennes unies dans la diversité sur des thématiques particulières comme environnementales, sécuritaires, numériques, énergétiques, transports, en espérant que la région Bourgogne Franche-Comté pourra enfin l'accompagner notamment avec une valorisation des fonds européens.

Enfin, elle pourrait laisser un meilleur souvenir aux touristes par des musées peut être payants disposant de pièces plus remarquables en dehors de celui des Beaux Arts et François Rude et surtout par un centre-ville reverdi non pas uniquement avec les voies de tram ni pour avoir enfin le label européen mais pour notamment redonner vie aux commerces, comme les abeilles revenant butiner, et gommer par exemple de décalage entre le caractère impersonnel de la rue de la liberté et le charme de cette ville qui le vaut bien.

Solidarité. Le programme du Corps européen de solidarité (PCEs) est destiné à la promotion de la solidarité en tant que valeur, principalement par le volontariat afin de renforcer l'engagement des jeunes et des organisations dans des activités de solidarité accessibles et de haute qualité.

Soutien aux jeunes bénévoles européens

Doté d'un budget de 375,6 millions d'euros, il contribue à la coopération européenne dans le domaine de la jeunesse et plus de 100.000 jeunes européens pendant la période 2014-2020 ont ainsi l'occasion de s'engager dans des activités de solidarité.

L'appel à propositions 2019, dénommé "Erasmus + Corps européen de solidarité - 2020", est désormais ouvert depuis le 18 novembre 2019. Doté d'un budget de 117,65

millions d'euros, il s'agit d'un service civique à l'échelle du continent, qui offre la possibilité d'effectuer un volontariat, un emploi, un stage ou bien un projet de solidarité. Le projet de solidarité doit être mis en œuvre par au moins cinq jeunes "souhaitant opérer un changement positif dans leur communauté locale ayant une réelle valeur ajoutée européenne".

Ce projet s'adresse aux jeunes de 18 à 30 ans qui souhaitent s'engager pendant une

période de 2 à 12 mois à l'étranger ou dans leur pays de résidence, pour une cause qui leur tient à cœur, dans des domaines tels que l'inclusion, l'éducation, l'intégration des réfugiés, la participation des jeunes, la protection de l'environnement, la culture ou encore le sport.

Les différentes missions peuvent s'effectuer dans n'importe quel pays de l'Union européenne, sauf pour le projet de solidarité qui doit être fait dans le pays de résidence.

Concernant les stages, les jobs, les pays suivants sont accessibles (en plus de ceux de l'Union européenne) : l'ancienne république yougoslave de Macédoine, la Turquie, le Liechtenstein, l'Islande, la Norvège, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo, le Monténégro, la Serbie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Belarus, la Géorgie, la Moldavie, l'Ukraine, l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc, la Palestine, la Syrie, la Tunisie

et enfin la Russie.

Pour le volontariat, l'aide financière de l'Union européenne couvre les frais de voyage (en grande partie), le logement, la nourriture, l'argent de poche et les frais organisationnels du projet. Pour les projets de solidarité, l'aide maximale est de 500 euros par mois. Pour les stages et emplois, l'aide financière couvre les frais de voyage (en grande partie), et une aide à l'installation à l'étranger.

Les dates de clôture de l'ap-

pel sont variables suivant les dates de dépôt des projets et s'étalent en fonction de la date de démarrage du projet du 5 février 2020 au 1er octobre 2020.

Pratique

Pour plus d'informations sur les appels à projets, contacter Jurislaw. Tél. : 05.34.41.5741 Fax : 05.34.41.1864 E-mail : jurislaw@free.fr